

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 125 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Benoît PAYAN - Jean-luc BENNAHMIAIS représenté par Christophe MADROLLE - Alexandre BIZAILLON représenté par Christophe LOPEZ - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Marc BENZI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Miloud BOUALEM représenté par André VARESE - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Xavier CACHARD représenté par Albert LAPEYRE - Marie-Thérèse CARDONA représentée par Jean-Paul MARIA-FABRI - Jean-François DENIS représenté par Guy PONTOUS - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jean-Pierre FOUQUET représenté par Olivier AGULLO - Martine GOELZER représentée par Laurent LAVIE - Albert GUIGUI représenté par Sabine BERNASCONI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Mourad KAHOUl représenté par Gérard SBAGIA - Michel LO IACONO représenté par Patricia COLIN - Antoine LORENZI représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Bernard MOREL représenté par Francis ALLOUCH - Jean-Louis MOULINS représenté par Tahar RAHMANI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Jacqueline DURANDO - Marc POGGIALE représenté par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Lucien MERLENGHI - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA - Maxime TOMMASINI représenté par Gilles PAGLIUCA - Martine VASSAL représentée par Jérôme ORGEAS - Jocelyn ZEITOUN représenté par René MALLEVILLE.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FCT 005-2085/10/CC

■ Approbation de l'affectation d'Autorisations de Programme dans le cadre du Budget Primitif 2010
DEEAG 10/4836/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du Budget Primitif pour l'exercice 2010, il est proposé d'affecter des Autorisations de Programme pour un montant de 1 710 000 euros (Budget Principal – 101) correspondant au programme prévisionnel constitué des opérations ci-après :

SOUS	N°	Objet	AP à voter	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
POLITIQUE	Opération		en euros			
B 410	2010/00002	Installation de panneaux photovoltaïques	1 000 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	600 000,00 €
Total 1			1 000 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	600 000,00 €
F 210	2010/00003	Etudes - Construction du cimetière de la Ciotat	500 000,00 €	70 000,00 €	430 000,00 €	
Total 2			500 000,00 €	70 000,00 €	430 000,00 €	
G 410	2010/00004	Diagnostic Environnemental des Déplacements	60 000,00 €	40 000,00 €	20 000,00 €	
	2010/00111	Valorisation Energétique du Patrimoine	150 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €	50 000,00 €
Total 3			210 000,00 €	90 000,00 €	120 000,00 €	0,00 €
Total Général			1 710 000,00 €	360 000,00 €	750 000,00 €	600 000,00 €

Et des Autorisations de Programme pour un montant de 500 000 euros (Budget Annexe - 107) correspondant au programme prévisionnel constitué des opérations ci-après :

SOUS	N°	Objet	AP à voter	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
POLITIQUE	Opération		en euros			
F 220	2010/00083	Rénovation du Crématorium	350 000,00 €	100 000,00 €	250 000,00 €	
	2010/00102	Equipements matériels mobiliers petits outillages matériels roulants	150 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Total Général			500 000,00 €	150 000,00 €	300 000,00 €	50 000,00 €

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Signé le 28 Juin 2010
Eugène CASELLI

Reçu au Contrôle de légalité le 1 Juillet 2010

- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de faire approuver par le Conseil de Communauté, l'affectation d'Autorisations de Programme pour un montant de 1 710 000 euros dans le cadre du Budget Principal (101) et pour un montant de 500 000 euros dans le cadre du Budget Annexe Crématorium (107).

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée l'affectation d'Autorisations de Programme d'un montant total de 1 710 000 euros dans le cadre du Budget Principal (101) et de 500 000 euros dans le cadre du Budget Annexe (107), réparties conformément aux dispositions ci-après :

Pour le Budget Principal (101) :

SOUS	N°	Objet	AP à voter	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
POLITIQUE	Opération		en euros			
B 410	2010/0000 2	Installation de panneaux photovoltaïques	1 000 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	600 000,00 €
Total 1			1 000 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	600 000,00 €
F 210	2010/0000 3	Etudes - Construction du cimetière de la Ciotat	500 000,00 €	70 000,00 €	430 000,00 €	
Total 2			500 000,00 €	70 000,00 €	430 000,00 €	
G 410	2010/0000 4	Diagnostic Environnemental des Déplacements	60 000,00 €	40 000,00 €	20 000,00 €	
	2010/0011 1	Valorisation Energétique du Patrimoine	150 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €	
Total 3			210 000,00 €	90 000,00 €	120 000,00 €	0,00 €
Total Général			1 710 000,00 €	360 000,00 €	750 000,00 €	600 000,00 €

Pour le Budget Annexe (107) :

SOUS	N°	Objet	AP à voter	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
POLITIQUE	Opération		en euros			
F 220	2010/0008 3	Rénovation du Crématorium	350 000,00 €	100 000,00 €	250 000,00 €	
	2010/0010 2	Equipements matériels mobiliers petits outillages matériels roulants	150 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €

Signé le 28 Juin 2010
Eugène CASELLI

Reçu au Contrôle de légalité le 1 Juillet 2010

Total Général		500 000,00 €	150 000,00 €	300 000,00 €	50 000,00 €
----------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------	--------------------

Article 2 :

Les crédits affectés à ces opérations seront inscrits au Budget Principal de la Communauté Urbaine – Sous-politiques : B 410, F 210 et G 410 – Nature : 2031 et 2315 – Fonction : 824, 026 et au Budget Annexe Crématorium(107) de la Communauté Urbaine – Sous-politique : F 220 – Nature : 2315 et 2184 dans le cadre du Budget Primitif 2010 .

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux Budget et Finances

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Jean-Pierre GIORGI

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI